

Créée en 1993 par le Collège d'Odonto-Stomatologie Africain et de Chirurgie Maxillo-Faciale (COSA-CMF), la Revue du Collège d'Odonto-Stomatologie Africain et de Chirurgie Maxillo-Faciale, en abrégé *Rev. Col. Odonto-Stomatol. Afr. Chir. Maxillo-fac.*, est reconnue par le CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur), comme revue des spécialités de la tête et du cou.

1- DOMAINES DE PUBLICATIONS

La Revue du COSA-CMF publie des articles originaux de recherches fondamentale et épidémiologique, clinique et pédagogique, ainsi que des rapports de cas cliniques ayant un caractère original et présentant un réel intérêt diagnostique et ou thérapeutique dans le domaine des sciences odonto-stomatologiques et maxillo-faciales ou de toute autre spécialité de la tête et du cou (ORL, neurochirurgie, ophtalmologie etc...).

1-1 Articles originaux

L'article original permet de publier les résultats de travaux de recherche expérimentale, clinique ou épidémiologique : investigation de laboratoire, évaluation médicale, essai clinique, enquête épidémiologique. Sa présentation obéit au plan suivant :

- Introduction : centrée sur les données actuelles relatives au sujet, elle précise le but (les objectifs) et l'intérêt de l'étude;
- Matériel (malades, patients) et méthodes : expose avec rigueur le protocole d'étude ou d'expérimentation et les méthodes statistiques utilisées;
- Résultats : présentés sans commentaires, à l'aide de tableaux, graphiques, figures, schémas, photographies;
- Discussion : commente les résultats et les confronte aux données de la littérature. L'interprétation des résultats doit se faire autour de leur signification statistique et médicale.
- Références

L'article original doit être rédigé sur un maximum de 16 pages dactylographiées, avec tout au plus 20 références bibliographiques et un nombre d'illustrations (photographies, tableaux, figures) limité à 10.

1-2 Rapports de cas cliniques

Ce type d'articles rapporte un cas ou une série de cas cliniques originaux, bien documentés et ayant un intérêt clinique ou pédagogique particulier. Il doit être présenté selon le plan suivant :

- Introduction : courte et précise d'emblée l'intérêt du cas à présenter
- Observation : limité aux faits significatifs
- Commentaires : ne doivent pas se limiter à une simple revue de la littérature sur ce sujet. Il faut surtout insister sur l'intérêt clinique ou pédagogique particulier au plan diagnostique ou thérapeutique.

Rédigé sur un maximum de 6 pages dactylographiées, le rapport de cas clinique doit comporter tout au plus 8 illustrations et 15 références bibliographiques. Les résumés et mots clés en français doivent être également traduits en anglais.

1-3 Mise au point et article pédagogique

Ces articles sont soit commandés par la rédaction à un ou plusieurs auteurs, soit proposés par un auteur à la rédaction.

La mise au point

C' est une revue des acquisitions les plus récentes sur un sujet donné. Elle sera rédigée sur un maximum de 20 pages dactylographiées, avec au moins 20 références bibliographiques, 2 résumés en français et en anglais, et des mots clés en français et en anglais.

L' article pédagogique

Article de formation ou d'information médicale, leurs sujets sont plutôt orientés vers le diagnostic et la thérapeutique à l'usage des étudiants et des praticiens. Il propose des stratégies décisionnelles (diagnostique, thérapeutique), précise une conduite à tenir dans une situation clinique donnée, formule des recommandations à l'appui des résultats de conférences de consensus...

Rédigé sur 15 pages dactylographiées, il doit s'appuyer sur un maximum de 15 références bibliographiques. Comme tous les autres articles, il doit comporter 2 résumés en français et en anglais, et des mots clés en français et en anglais.

2- PRÉSENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

Les articles soumis à la revue doivent être rédigés par priorité, en langue française. Les articles en langue anglaise, jugés particulièrement intéressants par le Comité de Rédaction pourront être acceptés.

Le texte est dactylographié en double interligne, taille 14, uniquement au recto sur des feuilles de format ISO A4/A4 (21 x 29,7 cm) avec des marges de 2,5 cm. Le manuscrit comprend dans l'ordre : la page de titre, les résumés (français et anglais), le texte de l'article, la bibliographie, et les illustrations avec leurs titres et légendes. La pagination commence avec la page de titre (page 1).

2-1 La page de titre

Elle comporte :

- le titre, sans abréviations, avec 15 mots maximum, doit être de type informatif,
- la traduction du titre en anglais,
- les prénoms et noms des auteurs en lettres minuscules, avec des astérisques ou des numéros en exposant, en cas d'organismes d'origines différentes,
- les affiliations des auteurs (organisme, ville, Pays) correspondant aux astérisques ou aux numéros,
- le nom et l'adresse de l'auteur principal pour la correspondance et les demandes de tirés à part,
- le titre courant,
- les mots clés en français et en anglais (5 au maximum).

2-2 Les résumés

Les résumés en français et en anglais, demandés suivant le type d'article, figurent à la suite de la page de titre sur des feuilles séparées.

Le résumé en français doit être proportionnel à la longueur du texte de l'article (environ 1/15^{ème}).

Les résumés (français/anglais) d'un article original doivent obéir à la structure du corpus. Il seront donc présentés sous la forme IMRED/IMRAD (Introduction précisant l'objectif du travail, Matériel et méthode, Résultats Et/And Discussion). Ils se terminent par une brève conclusion.

2-3 Le texte de l'article

Une rédaction en phrases courtes est souhaitable pour une meilleure compréhension. Les différents temps utilisés devront obéir aux critères du temps de l'écriture scientifique.

L'emploi des abréviations, hormis les unités de mesure, doit être limité et raisonnable. Une abréviation doit être écrite entre parenthèses à la suite de l'expression complète lors de sa première utilisation.

Les noms et prénoms de malades, ainsi que les noms d'hôpitaux ne doivent pas être cités dans le texte.

La première personne (nous pensons...) et le style possessif (notre malade) ne sont pas admis.

Un produit doit être cité sous sa dénomination commune internationale, la dénomination commerciale peut être mentionnée entre parenthèses ou par un renvoi en bas de page.

Lorsqu'un appareil est utilisé dans une expérimentation ou une étude, le modèle ou le type de l'appareil, le nom, la ville et le pays de la société de fabrication doivent être mentionnés à la suite et entre parenthèses.

2-4 Les mots clés

Le choix pertinent des mots-clés est essentiel ; il est la condition de la plus large diffusion de l'article et de sa classification dans un fichier informatique. Les mots-clés anglais doivent appartenir à la liste du Thésaurus de Bibliodent (banque de données bibliographiques odonto-stomatologiques francophones) ou du Mesh (Medical Subjects Headings). Ils seront mentionnés en relation hiérarchique ou de voisinage. L'ensemble des mots-clés doit réunir les deux axes de classifications à savoir :

- le 1^{er}, localisateur (le modèle expérimental, la période de vie, le niveau de l'observation...),
- et le 2^{ème}, thématique expliquant l'objet de l'étude (les agents agresseurs, les moyens thérapeutiques,...).

2-5 Références

Les références doivent être numérotées par ordre d'apparition dans le texte. Une numérotation par ordre alphabétique n'est pas acceptée. Ne peuvent être cités que seuls les articles ou ouvrages publiés et qui ont été réellement consultés pour la réalisation du travail. La liste des références doit garder des proportions raisonnables et 50% des références doivent avoir 5 (cinq) ans d'ancienneté au maximum.

Seuls les travaux publiés peuvent servir de références. Les thèses non publiées, les notes de cours ou notes personnelles et les conférences non publiées dans des revues scientifiques dument référencées ne sont pas acceptés.

Toutes les références citées dans la bibliographie doivent être indexées dans le texte, sous la forme de chiffres arabes entre crochets. Pour les références multiples dans le texte, les chiffres seront séparés par une virgule ou par un tiret si elles sont consécutives. Exemple : [1,7] = références 1 et 7; [1-7] = références 1 à 7.

En cas de citation, le nom de l'auteur doit être mentionné suivi du numéro de classification bibliographique. S'il ya plusieurs auteurs pour un article, seul le premier nom sera intégralement inscrit suivi de «al.» et le numéro de classification. Exemple : YAM et al. [34].

La présentation des références bibliographiques doit obéir aux normes suivantes :

Articles de revue

Nom et initiales du ou des prénoms de tous les auteurs ; titre complet de l'article, abrégé du nom de la revue selon l'index Médecus, année de parution, volume (facultatif), numéro, première et dernière pages.

Exemple : ADIKO EF, GNAGNE-AGNEROH NDY, GBANE M, ASSOUMOU NM. Taurodontisme et traitement endodontique. Rev Col Odonto-Stomatol Chir Maxillo-Fac 1995; 2 (2) : 3-7.

Thèses et mémoires

Nom et initiale du ou des prénoms de l'auteur, titre de la thèse ou du mémoire ; numéro de la thèse ou du mémoire, institution universitaire, ville (pays) et année de soutenance.

Texte de livre

Nom et initiales du ou des prénoms de tous les auteurs ; titre complet du livre ; ville et maison d'édition, numéro d'édition, année de parution, numéros des pages concernées. Exemple : FORTIER JP et DEMARS Ch: Abrégé de prédodontie, Paris, Masson 1^{ère} édition 1982; pp 45-67.

Chapitre tiré d'un livre, d'un volume ou d'une collection

Nom et initiales du ou des prénoms de tous les auteurs ; titre complet du chapitre, numéros première et dernière pages du chapitre, suivi de «in» et titre complet du livre, nom et initiales du ou des prénoms de tous les auteurs du livre, ville d'édition, maison d'édition, numéro du volume, année de parution.

2-6 Illustrations

Les illustrations (tableaux, graphiques, figures, schémas, photographies) sont fournies en double exemplaire.

Le nombre total de tableaux, graphiques, figures, schémas ou photographies ne doit excéder 10. Ils peuvent être présentés séparément dans le texte ou composés en planches au format de la revue 20,8 x 27,7 mm et numérotées dans l'ordre de référence au texte.

Les figures, graphiques, schémas et photographies doivent être numérotées en chiffre arabe, les tableaux en chiffre romain. Dans le cas des coupes histologiques et autres figures, leur orientation doit être mentionnée. Les légendes doivent être rédigées en français. Si l'article est en anglais, les légendes devront être traduites en français. La légende précise les abréviations utilisées, les degrés de signification statistique et doivent fournir au lecteur tous les éléments nécessaires à la compréhension. Elles sont portées sur des feuilles séparées avec le numéro d'ordre correspondant. Les tableaux

doivent comporter un titre et peuvent être placés dans l'article sans référence directe au texte pour faciliter la pagination. L'ensemble des illustrations doit être groupé, si possible, en fin de manuscrit.

Les publications de la revue du COSA-CMF sont en noir et blanc. Pour toute demande en couleur, l'auteur devra accepter de payer les frais d'impression selon le devis de l'imprimeur.

2-7 Unités, symboles et abréviations

Les unités utilisées sont celles du système international (SI). Les principales abréviations usuelles sont les suivantes :

- unités de longueur : kilomètre (km), mètre (m), millimètre (mm), micromètre (µm), nanomètre (nm)
- unités de volume : litre (l), millilitre (ml), microlitre (µl)
- unités de masse : kilogramme (kg), gramme (g), milligramme (mg), microgramme (µg), nanogramme (ng), picogramme (pg)
- unités molaires : mole (mol), millimole (mmol), micromole (µmol), nanomole (nmol), picomole (pmol)
- unités de temps : seconde (s), minute (min), heure (h), jour (j),
- unités de température : degré Celcius (°C).

2-8 Méthodes statistiques

Les valeurs statistiques doivent être formulées avec la plus grande rigueur. Les moyennes doivent être données avec l'écart type (déviation standard SD) ou l'erreur moyenne (standard error of mean SEM). La nature des tests utilisés doit être précisée et la valeur exacte de p indiquée.

3- CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES ET LÉGALES

Les auteurs demeurent seuls responsables de leurs affirmations et conclusions.

Les travaux présentés doivent obéir aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki et respecter les réglementations légales, relatives à la protection des personnes dans la recherche biomédicale, en vigueur dans l'état concerné. Une photocopie de la décision du comité d'éthique, jointe au manuscrit, peut être requise. L'anonymat des malades doit être respecté (nom, prénom, photo...). Par ailleurs, la reproduction d'illustrations (photos, tableau; figures...) provenant d'autres publications nécessite d'obtenir l'accord écrit de l'auteur et de l'éditeur de cette publication, à tout le moins, d'en mentionner l'origine dans la légende.

4- CONDITIONS GÉNÉRALES DE SOUMISSION D'ARTICLES

Trois au moins des auteurs soumettant un manuscrit à la Revue du COSA-CMF doivent être à jour de leur abonnement de l'année en cours.

Le manuscrit et l'iconographie doivent être adressés sous pli recommandé en double exemplaire papier plus un support électronique, au rédacteur en chef de la revue. Ils peuvent également être envoyés par internet à l'adresse de la revue et du rédacteur en chef. Une lettre d'introduction qui précise que l'article n'a pas déjà été publié ou qu'il n'est pas soumis à une autre revue accompagnera le manuscrit.

Dans un délai de 15 jours, l'auteur principal est avisé de la réception du manuscrit. Après une première vérification au secrétariat de la rédaction concernant les critères de présentation, les manuscrits anonymés sont adressés par le Comité de Rédaction, à deux membres du Comité de Lecture, choisis en fonction de leur expertise du sujet. En fonction de l'avis des rapporteurs, le Comité de Rédaction se réserve le droit de différer ou de refuser la publication d'un article. Les suggestions et les corrections faites par les rapporteurs sont adressées à l'auteur ; elles doivent être prises en compte dans un délai de 1 mois pour que l'article soit à nouveau soumis à publication.

L'auteur devra conserver un double de son exemplaire. En cas de perte ou de détérioration des textes et document reçus, la revue ne pourra être tenue pour responsable.

Les articles publiés deviennent la propriété de la Revue du Collège d'Odonto-Stomatologie Africain et de Chirurgie Maxillo-Faciale, et ne peuvent être publiés ailleurs sans l'autorisation écrite des auteurs et de l'éditeur.